



La vigilance individuelle et collective a été efficace pour protéger les âgés des conséquences des fortes chaleurs

L'été 2013 s'est caractérisé par quatre jours d'alerte canicule en vigilance météo-orange (niveau 3) pour deux départements (l'Isère et le Rhône), et des épisodes de un à neuf jours en vigilance météo-jaune (niveau 2) pour une cinquantaine de départements. Michèle Delaunay note avec satisfaction que, lors de ces épisodes caniculaires, la fréquentation et les interventions des services médicaux pour les plus âgés ont suivi une tendance saisonnière habituelle.

« Aucun dysfonctionnement n'a été signalé dans la mise en œuvre du plan national canicule pour cette population », relève

la ministre déléguée aux Personnes âgées et à l'Autonomie.

« Dix ans après la canicule de 2003, la vigilance individuelle et collective a été efficace pour protéger les âgés des conséquences des fortes chaleurs »

.

Michèle Delaunay *« remercie toutes celles et tous ceux qui se sont déployés sur le terrain cet été au service des âgés, en particulier le personnel des Ehpad et des services de l'aide à domicile qui ont veillé à rassembler les âgés dans des pièces rafraîchies et à les hydrater régulièrement »*

.